R. Taurines - CIRIC

L'EXTENSION DES CULTURES DE PLANTES A DROGUES

Un échec des politiques de développement

Les cultures consacrées aux plantes à drogues ne cessent de s'étendre. C'est souvent la seule réponse possible de certains paysans du Sud à la crise de l'économie agricole. Et la conséquence de l'échec des politiques de développement.

Le revenu des producteurs de café (ici, ceux du Nicaragua) dépend des cours mondiaux.

La coca dans les Andes, le pavot en Asie, le cannabis au Moyen-Orient, en Afrique et, aujourd'hui, dans les pays de l'hémisphère Nord : on l'oublie parfois, mais ces plantes cultivées sont la matière première d'une grande partie des drogues illicites et couvrent des centaine de milliers d'hectares dans le monde. Cultivées, à l'origine, par des paysans vivant en autarcie pour un usage médical, religieux ou culturel, elles ont acquis une valeur marchande avec la pénétration de la « civilisation » dans les vallées les plus isolées des cordillères des Andes ou de la jungle asiatique. Leur transformation en morphine, héroïne, cocaïne, haschisch, en a fait des médicaments utilisés comme tels, et vendus librement en Europe, de la fin du XIX[e] au début du XX[e] siècle jusqu'à ce que les pays industrialisés s'avisent de leur caractère nocif et les déclarent illégales.

Le développement de ces plantes à drogue s'est alors réalisé de manière occulte, en plusieurs étapes, sous la pression d'une demande croissante alimentée par les narcotrafiquants qui s'approvisionnaient auprès des paysans assurés d'un revenu monétaire régulier leur permettant d'accéder enfin aux produits en vente sur les marchés - du sel aux engrais et aux outils. Les agriculteurs engagés dans des cultures de rente, tels le cacao ou le café, ont été ,eux aussi, incités ou contraints de se tourner vers ces cultures de remplacement en raison de la baisse des cours internationaux. L'ouverture des marchés nationaux à la concurrence des produits étrangers a achevé de faire chuter les prix des productions locales. « *La libéralisation des économies andines a contraint la population rurale à émigrer vers les villes ou dans les zones amazoniennes favorables à la culture de la coca* », explique Jean-Marie Abbes, expert agronome qui a conduit des missions pour le Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues (Fnulac), auquel a succédé depuis le Pnucid (Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues).

Les superficies cultivées - qui atteindraient 1,5 à 2 millions d'hectares aujourd'hui (1) se sont ainsi accrues au rythme de l'ouverture économique qui frappait le Sud, de la crise des pays développés qui fournit les principaux consommateurs, des guerres ou des guérillas financées par la production de drogue dans des territoires occupés, que ce soit au Pérou ou en Birmanie, au Liban ou au Sénégal (Casamance).

Pour enrayer cette extension, une politique de primes à l'arrachage a été lancée dans les pays à coca par la DEA (Drug enforcement agency, organisme américain spécialisé dans la lutte contre le trafic de drogue). « *Elles n'ont servi à rien* », affirme Jean-Marie Abbes.

Action sur les filières

Idem pour les « *programmes de substitution de culture* » qui ont complété cette politique ou qui lui ont succédé dans les années 80 et qui ont également échoué, dans la plupart des cas, en raison de l'instabilité des cours du cacao ou du café : « *A la fin des années 70, il y a bien eu substitution, mais dans l'autre sens* », raconte cet expert : « *Les paysans ont planté du café ou du cacao à la place du manioc ou du maïs. Mais, en raison de la chute des prix, ces productions n'ont plus été rentables et les paysans les ont remplacées par la culture de la coca sous la pression des trafiquants ; avec la coca, il y a toujours la demande et on est payé cash.* »

Véronique Huyghe

Feuilles d'un plant de cannabis.

Malgré tout, « *quelques programmes de l'ONU fonctionnent, ce sont ceux qui agissent sur les filières de commercialisation* », souligne cet expert qui cite le cas de la province péruvienne de La Convention, grande comme le Sud-Est de la France et peuplée de 300 000 personnes. Cette zone de production traditionnelle de coca destinée à la consommation locale de feuilles était aussi la première zone caféière du pays jusqu'à l'inversion des cultures provoquée par la chute des cours du café. Depuis 1992, c'est pourtant le café qui regagne du terrain au détriment des cocaïers grâce à la mise en place d'une filière de vente directe à des pays développés. « *La coopérative centrale qui a été constituée a passé des accords avec des torréfacteurs allemands, hollandais et états-uniens et écoule 20 % de la production, soit une centaine de tonnes* », explique Jean-Marie Abbes.

Ce travail sur les filières explique également la réussite d'un programme lancé par le Pnucid « *En cinq ans, la production d'opium qui atteignait 3 tonnes par an a été totalement supprimée* », souligne Yann Bisiou, un universitaire spécialiste de la drogue qui a effectué une mission pour l'ONU dans cette zone. L'appui des autorités locales et la proximité de la capitale ont permis d'écouler les productions de remplacement, café et piment. Mais cette opération ne concernait qu'une vingtaine de villages sur les 2 200 qui produisent de l'opium au Laos et elle a coûté très cher : 5 millions de dollars. Un projet plus ambitieux, dans la province de Xieng Khouang, près de la frontière vietnamienne, a, par contre, échoué.

Au Maroc, le cannabis a rang de monoculture dans le Rif : les superficies cultivées y ont été multipliées par dix en 10 ans, couvrent plus de 70 000 hectares et font vivre 200 000 paysans. Un plan de développement quinquennal a été mis au point pour la reconversion économique de la région impliquant de construire des routes, des écoles, une université. Appuyée par la France et par l'Union européenne, il fait bonne figure sur le papier mais ▶

Coca, Coca-Cola

Sean Sprague - CIRIC

Un paysan mastique de la feuille de coca pendant la récolte.

Depuis près de cinq mille ans, les populations andines de Bolivie et du Pérou, qui représentent aujourd'hui plus de deux millions de personnes, mâchent des feuilles de coca qui leur permettent notamment de lutter contre la fatigue en haute altitude. Une étude menée auprès d'une quarantaine de paysans de l'Altiplano par des chercheurs boliviens et français a établi que la mastication des feuilles permettait effectivement de soutenir un effort prolongé et stimulait leur système respiratoire. « *L'ensemble de ces résultats,* affirme l'Orstom (1) *qui a participé à l'étude, laisse apparaître que les bénéfices physiologiques tirés de la feuille de coca contribuent à aider les populations andines à s'adapter à la vie en altitude et à endurer les conditions de travail rendues très difficiles à ces hauteurs.* » « *La mastication conduit à une ingestion de cocaïne non négligeable mais bien inférieure à celle absorbée dans le cas d'une consommation illicite de cocaïne (crack, injection notamment)* », précise l'Orstom.

Les vertus anti-fatigue de la feuille de coca ont été précisément à l'origine de son vif succès auprès des conquérants espagnols du Nouveau Monde. Elles expliquent aussi le formidable engouement suscité par une boisson fabriquée à base de coca, le vin de Mariani, du nom de son inventeur, un chimiste et commerçant corse, Angelo Mariani. Fabriquée à partir de 1863, célébrée par les grands de ce monde, du pape Pie X à Emile Zola, cet « élixir de vie » contenait en réalité l'équivalent de 35 à 70 milligrammes de cocaïne (2). Il conquit les Etats-Unis et donna l'idée à un chimiste d'Atlanta d'une boisson gazeuse à base de coca additionnée de cola : le coca-cola vit ainsi le jour en 1885. Toute trace de cocaïne en fût éliminée dès 1903. Mais 170 000 tonnes de feuilles de coca sont importées chaque année du Pérou et de la Bolivie pour fabriquer cette boisson devenue universelle .

(1) *Fiche d'actualités scientifiques*, n°44,juillet-août 1997.
(2) *Atlas mondial des drogues*, Observatoire géopolitique des drogues, PUF, 1996, 250 pages, 248 francs.

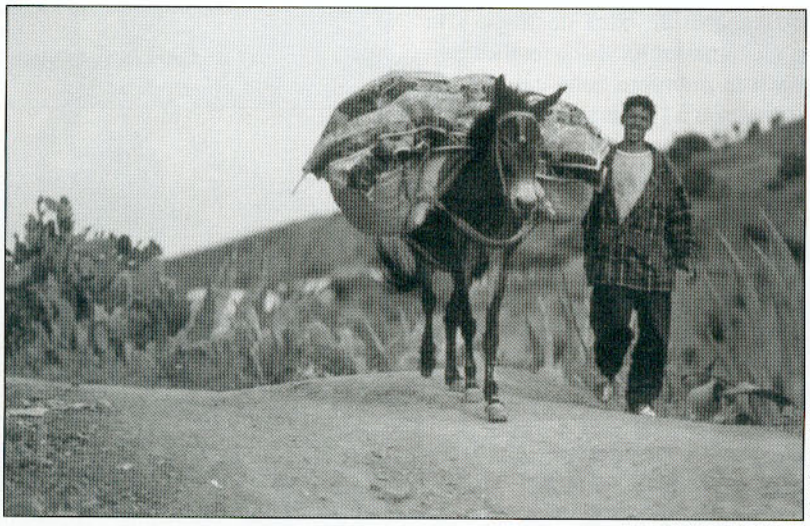

Véronique Huyghe

Dans le Rif marocain, le cannabis fait vivre 200 000 paysans.

suscite le scepticisme : quelle production apporterait une rémunération équivalente ?

La situation est comparable en Afrique subsaharienne où la culture de cannabis est en progression constante en raison de sa forte rentabilité : D'après une enquête (2) de l'OGD (Observatoire géopolitique des drogues), « *en Côte d'Ivoire, un hectare de cannabis peut rapporter jusqu'à 100 fois plus qu'un hectare de café, jusqu'à 60 fois plus qu'un hectare de cacao, jusqu'à 55 fois plus qu'un hectare de riz-manioc associés* ». Selon l'OGD, « *le cannabis surgit comme culture de remplacement du fait de la dévalorisation des autres productions* » et il est « *déjà profondément enraciné dans de nombreuses régions d'Afrique ; dans l'immédiat, les politiques à mener doivent se cantonner à des objectifs réalistes et viser avant tout à éviter son expansion* ».

En réalité, « *l'extension des cultures illicites renvoie à l'échec des politiques de développement menées depuis deuxdécennies* », affirme Jean-Claude Grimal (3) qui résume bien l'opinion d'une bonne partie des experts. Pour nombre d'entre eux hostiles aux thèses libérales, la lutte contre les drogues illégales passe d'abord par une protection des productions agricoles locales. Il faut que « *l'agriculture vivrière soit protégée et que les cours des produits destinés à l'exportation soient régulés au niveau mondial par des accords internationaux* », souligne ainsi Marc Dufumier, de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

Virage de l'ONU

Reste un autre moyen pour améliorer la compétitivité des productions locales : faire chuter les prix des plantes illicites en légalisant les drogues dont elles sont issues puisque leur prohibition est à l'origine de la rente de situation empochée par les trafiquants et dont le paysans ne ramassent que les miettes. Cette thèse - d'essence libérale -pourrait sans aucun doute s'appliquer pour le cannabis, drogue douce dont les Etats-Unis sont le premier producteur et premier consommateur mondial et la Hollande le premier producteur européen, plus difficilement pour le coca et le pavot dont les dérivés ont des effets physiques et psychologiques destructeurs.

En décidant d'agir sur la demande et non plus sur l'offre lors de la session extraordinaire de l'ONU qui s'est tenue sur les drogues en juin 1998, la communauté internationale a amorcé un changement de stratégie que les pays du Sud appelaient de leurs vœux. Mais cela ne rend pas moins nécessaire la mise en œuvre de politiques économiques permettant aux paysans de vivre de cultures légales. ■

Nicolas Bocca

L'ONU : réduire la demande de drogue

C'est un véritable tournant dans la lutte contre la drogue qui a été pris par l'ONU en invitant ses membres à agir par la prévention tout autant que par la répression. A l'issue de la session extraordinaire consacrée à ce problème le 8 et 10 juin 1998 à New-York, les représentants des 185 Etats de l'ONU ont adopté, en effet, une déclaration politique s'engageant « *à parvenir à des résultats significatifs et mesurables dans le domaine de la réduction de la demande d'ici à 2008* » tout en réaffirmant la volonté plus classique « *d'éliminer ou de réduire sensiblement la fabrication, la commercialisation et le trafic illicite de substances psychotropes...* ». Une « *déclaration* » spécifique « *sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues* » a été votée. Elle souligne que « *les programmes de réduction de la demande devraient couvrir tous les domaine de la prévention, allant des mesures propres à dissuader les personnes tentées par un premier essai jusqu'à l'atténuation des conséquences nocives sur la santé et la société de l'abus de drogues* ». Elle ajoute qu'il faut « *instaurer et préserver un environnement propre à rendre le choix d'un mode de vie sain à la fois attrayant et possible* ».

Pour des pays de production ou de transit, comme la Colombie et le Mexique qui avaient mis au point la déclaration politique présentée à l'ONU, cette session extraordinaire est une victoire dans la mesure où elle reconnaît la responsabilité des pays consommateurs dans le développement de la drogue et où elle entend agir désormais sur l'ensemble de la filière : réduction de la demande tout autant que réduction de l'offre par des actions classiques contre la production, la transformation, le transport ou la commercialisation. Elle montre également une évolution des esprits avec la reconnaissance du rôle indispensable de la prévention et, notamment, la nécessité d'un développement économique harmonieux qui n'incite pas à se tourner vers les paradis artificiels.

Ce virage stratégique risque cependant de ne pas avoir de résultats très spectaculaires : aucun financement n'est en effet prévu par l'ONU.

(1) cannabis : estimation moyenne de 970 000 ha fournissant, 500 000 tonnes par an ; pavot à opium : 265 741 ha, 4 861 tonnes ; feuilles de coca : 179 200 ha, 302 523 tonnes d'où sont issues de 800 à 1 000 tonnes de cocaïne (Sources : Pnucid, Programme des nations unies pour le contrôle international des drogues).
(2) « Culture du cannabis en Afrique de l'Ouest, réponse à la crise des agricultures », OGD, 1998.
(3) *L'Economie mondiale de la drogue*, Jean-Claude Grimal, Le Monde, Paris, 1993.